

*Taxe d'accise—Loi*

mettre en place une bureaucratie beaucoup plus importante. Ces recettes vont simplement lui passer entre les mains et il faudra présenter un autre budget et organiser tout un autre appareil bureaucratique pour essayer de percevoir cette taxe.

A mon avis, les Canadiens s'intéressent beaucoup à l'utilisation de l'énergie, de l'essence, du pétrole et du gaz naturel. Ils commencent à comprendre qu'il faut économiser l'énergie. Je crois également qu'ils s'inquiètent beaucoup de l'inflation. Le ministre des Finances nous a dit qu'il ne prendrait pas de mesures vraiment draconiennes pour juguler l'inflation car les Canadiens ne sont pas prêts, mais je pense qu'il se trompe. Je pense que les Canadiens sont prêts, mais ils veulent qu'on leur montre l'exemple. Avant qu'ils n'acceptent de telle mesure le gouvernement canadien devra leur donner l'exemple; ils n'accepteront pas qu'on l'impose à une classe de gens mais pas à une autre. Si l'on présente des programmes réalistes pour juguler l'inflation et si on les applique également à tous et en même temps, je crois que les gens les accepteront. Ils sont certainement prêts à approuver ce genre de chose.

On a dit hier que le gouvernement provincial de l'Ontario avait imposé une limite de vitesse de 50 milles à l'heure. Voyez ce qui s'est passé aux États-Unis. Vous constaterez que le gouvernement fédéral y a imposé une limite de vitesse pour l'ensemble du territoire. Les gens ont accepté cette mesure générale. C'est une décision qu'il faut prendre pour l'ensemble et non région par région.

● (1600)

En Colombie-Britannique, le gouvernement a limité la vitesse à 55 milles à l'heure. Il n'y a aucune difficulté. Pour économiser l'essence, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures de ce genre pour l'ensemble du territoire et non recourir à des stratagèmes, comme l'imposition de cette taxe d'accise de 10 cents par gallon d'essence. C'est une stupidité. Elle ne réussira qu'à gêner les gens. Comme les fraudeurs seront nombreuses, son application exigera un contrôle extrêmement coûteux.

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, à en juger par le courrier que reçoivent les députés et par les commentaires dans les journaux, les Canadiens n'acceptent pas le bill qui impose une taxe de 10 cents par gallon d'essence. Il est très intéressant de le constater, aucun député libéral n'est intervenu pour défendre cette mesure du ministre des Finances (M. Turner). Ces simples députés du parti libéral, qui, au cours de la campagne électorale de 1974, se sont présentés comme les protecteurs du consommateur et les amis des travailleurs, appuient maintenant de leur majorité un ministre des Finances qui impose la plus régressive, la plus injuste, la plus inique des taxes qui aient frappé les Canadiens depuis de nombreuses années. Ces députés libéraux, de toute évidence bien incapables de justifier et d'expliquer cette mesure, n'ont pas d'autre choix que de rester tranquilles ou de harceler les députés de l'opposition lorsqu'ils soulignent les lacunes de cette loi injuste.

Nous avons écouté le ministre des Finances nous dire pourquoi, à son avis, les consommateurs canadiens qui conduisent une automobile doivent payer 10c. de plus pour un gallon d'essence. Il a donné deux raisons. D'abord, il dit avoir besoin de recettes supplémentaires pour financer les paiements compensatoires versés à l'Est du Canada à titre de mesure bouche-trou parce que le gouvernement n'a pas de politique nationale en matière d'énergie. L'autre motif est l'économie. Le ministre espère que la taxe de 10c. le

[M. Whittaker.]

gallon fera baisser la consommation d'essence du Canada. Durant mon intervention, j'aimerais montrer pourquoi ni l'un ni l'autre de ces arguments ne sont valables. J'aimerais aussi expliquer pourquoi je prétends que cette taxe est régressive, discriminatoire et injuste.

Il s'agit d'une taxe régressive parce qu'elle touche tout le monde de la même façon. Elle frappe autant les économiquement faibles que les Canadiens à revenu élevé. C'est très injuste. Si nous voulons que notre régime fiscal tienne compte des différents niveaux de revenu au Canada, nous devons adopter un régime d'impôt sur le revenu progressif au lieu d'imposer des taxes d'accise ou de vente directes comme celle que prévoit la mesure à l'étude. La majorité des travailleurs canadiens ont un revenu faible ou moyen. Ce sont eux qui se servent le plus d'une automobile dans notre pays. C'est cet énorme secteur de notre population qui va payer la taxe, bien qu'il ne soit pas en mesure de la faire.

La taxe est discriminatoire parce qu'en plus de toucher les travailleurs des catégories à revenu faible ou moyen, elle prévoit des exemptions précises à l'intention de certaines catégories de personnes. Ceux qui n'auront pas à payer la taxe sont les hommes d'affaires, les médecins et les autres membres de professions libérales qui doivent utiliser leur automobile pour leur travail. J'aimerais demander aux libéraux qui restent muets à ce sujet si les travailleurs n'ont pas également besoin de leur automobile pour se rendre au travail? Je viens du nord de l'Ontario qui compte de nombreuses petites localités isolées, en dehors de centres importants où se trouvent les principaux employeurs, comme les mines, les aciéries et ainsi de suite. Les employés n'ont pas de moyen de transport en commun à leur disposition. Ils n'ont pas de services d'autobus ou de métro efficaces. Ils ne peuvent pas laisser leur voiture à la maison et emprunter ces moyens de transport en commun pour se rendre au travail. Ils doivent prendre leur voiture.

Beaucoup de travailleurs doivent parcourir jusqu'à 100 milles par jour. Pourtant, on ne leur permet pas de déduire leurs frais d'essence pour ces déplacements comme on le permet aux médecins, aux représentants commerciaux ou à d'autres qui utilisent une voiture. Voilà pourquoi nous disons que cette taxe est discriminatoire. Elle est injuste pour les travailleurs qui doivent utiliser leur voiture. Étant donné qu'ils n'ont pas de moyen de transport en commun à leur disposition, cette taxe devrait être retirée.

Au cours de la campagne électorale de 1974, les suppôts du gouvernement ont parcouru le pays en promettant de mettre sur pied des moyens de transport en commun pour éviter aux Canadiens de devoir utiliser leur voiture et pour décongestionner les villes. En juin 1974, le premier ministre (M. Trudeau) avait promis qu'il débloquerait 270 millions de dollars pour aider les transports publics. Le même mois, il promettait de créer une nouvelle société de la Couronne pour assurer un service-voyageur par chemin de fer et d'établir une société nationale de développement des transports urbains pour donner un nouvel élan au secteur des transports en commun dans notre pays.

Où sont ces promesses? Elles ne valent même pas le papier où elles étaient écrites. Le gouvernement est maintenant majoritaire. Il se sent en sécurité. Il ne se sent pas obligé de tenir ses promesses électorales. Au lieu de prendre des mesures pour aider les banlieusards accablés, il impose une taxe de 10c. le gallon d'essence à tous ceux qui conduisent une voiture ou un camion, par nécessité ou par agrément. Le gouvernement fait preuve d'un cynisme extraordinaire lorsqu'il fait des promesses. J'espère que